

Séance du Conseil général du mardi 21 novembre 2017

Réponse à la question écrite n° 23 du Groupe PCSI + RC

Intitulée : « Transparence sur les normes versées aux sociétés locales »

En réponse à la question écrite n° 23, le Conseil communal communique ce qui suit :

Le Conseil communal peut-il nous donner les montants globaux annuels versés aux sociétés qui ont introduit des demandes ponctuelles de participations financières depuis l'entrée en souveraineté de notre Commune ?

Les informations demandées se trouvent sur le document annexé.

Le Conseil communal peut-il également nous donner la liste des montants que chaque société a reçu depuis 2013 et le motif de versement ?

Les informations demandées se trouvent sur le document annexé.

Est-il possible qu'une liste annuelle comprenant le nom de la société, le montant versé et le motif du versement soit remise lors de la présentation des comptes ?

C'est effectivement possible mais il faut savoir que l'introduction d'une telle pratique va engendrer un travail supplémentaire pour le personnel administratif. Personnel qui est déjà souvent mis sous pression vu le volume de travail actuel. Pour cette raison, le Conseil communal n'est pas favorable à l'introduction de cette pratique.

Enfin, le Conseil communal peut-il nous expliquer quelle politique il va appliquer ces prochaines années par rapport à ces demandes ponctuelles de sociétés ?

La pratique actuelle donne satisfaction et le Conseil communal n'envisage pas de la changer.

Bassecourt, le 16 novembre 2017

Conseil communal

Question écrite n° 23 - Transparence sur les sommes versées aux sociétés locales

Réponse à la question : Le Conseil communal peut-il nous donner les montants globaux annuels versés aux sociétés qui ont introduit des demandes ponctuelles de participations financières depuis l'entrée en souveraineté de notre commune ?

	2017	2016	2015	2014	2013
Contribution ponctuelles					
EP / ES - championnat international de math	300				
Fanfare Concordia-Liberté - 57ème festival	300				
Bassecourtt à amuse - avance	5 000	10 000	10 000	9 524	10 000
Sté d'arboriculture Glovelier - agrand. Pressoir	500				
Méliméodies - parrainage d'un chant	150				
Ass. Du Carnaval des enfants de Courfaivre	100	100			
Fanfare l'Espérance - fête fédérale de la musique	1 000				
Sté d'embellissement Courfaivre tournoi pétanque + maie de Noël	300				
Soutien à la société Underaction	3 000	3 000			
Cartel des sociétés locales - fête du village Courfaivre	2 000	2 000			
Association route des Crèches	5 000	5 000			
Tropicana - Beach Contest					
Festival des Fanfares du Haut de la Somme					
Willem Claude dons pour le Tableau					
Les enfants du cœur don					
Groupe Scout St-Michel					
FC Bassecourtt - compensation des charges selon décision du CC	8 800	30 140	200	200	200
Société de tir 300 m	200				
FSG Société de Courfaivre					
Folpotat en Fête	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Association des sociétés Bassecourtt					
	15 050	53 240	22 800	15 924	16 900

Réponse à la question : Le Conseil communal peut-il également nous donner la liste des montants que chaque société a reçus depuis 2013 et le motif de versement ?

	2017	2016	2015	2014	2013
Contributions annuelles selon anciennes pratiques					
Les Ailes du Lémont - Glovelier	390	390	390	390	390
Sté animation de Carnaval - Glovelier	110	110	110	110	110
Société d'arboriculture - Glovelier	210	210	210	210	210
Fanfare Concordia Liberté - Glovelier	265	265	265	265	265
Fanfares Sports - Glovelier	2 285	2 285	2 285	2 285	2 285
Football-Club - Glovelier	1 215	1 215	1 215	1 215	1 215
Groupe Sportif Travail - Glovelier	215	215	215	215	215
Sté prêts animaux - Glovelier	250	250	250	250	250
Société de tir - La Nature - Glovelier	535	535	535	535	535
Société de tir - Glovelier	280	280	280	280	280
Triplet-Club - Les Vliers	235	235	235	235	235
Club Equestre - Les Vliers	475	475	475	475	475
Art Ouïven Luray - Glovelier	235	235	235	235	235
Les Motards ont du cœur - Glovelier	50	50	50	50	50
Société de jeunesse - Glovelier	160	160	160	160	160
Club Equestre - Bassecourtt	500	500	500	500	500
FC Bassecourtt	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
FSG Bassecourtt	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700
FilmB Orchestre - Urdenveller	800	800	800	800	800
Club de tir - Bassecourtt	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Groupe Archers - Bassecourtt	200	200	200	200	200
Hockey Club - Bassecourtt	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Jeunes musiciens - Bassecourtt	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Les enfants du Coeur - Bassecourtt	500	500	500	500	500
Les Telles à Claques - Bassecourtt	400	400	400	400	400
Pisto Club Montchinois - Bassecourtt	400	400	400	400	400
Paralcloute - Bassecourtt	500	500	500	500	500
KC Team Jura - Bassecourtt	200	200	200	200	200
Skater-Hockey - Bassecourtt	500	500	500	500	500
Swades Canal du Jura - Bassecourtt	500	500	500	500	500
Sté de chant St-Cécile - Bassecourtt	400	400	400	400	400
Sté de tir - Bassecourtt-Develier	200	200	200	200	200
Sté de pêche - Bassecourtt	400	400	400	400	400
Vélo-Club Jurassia - Bassecourtt	200	200	200	200	200
	22 310	22 310	22 310	22 510	22 110

*selon extraits de la comptabilité communale, comptes par nature 365 et 366.